



SAUVETERRE-
DE-GUYENNE

**PLAN DE PRÉVENTION
DES RISQUES LIÉS À LA CANICULE**

Pour les personnes âgées et /ou handicapées

Le plan de prévention des risques liés à la canicule est réactivé à compter du 1er juin. Ce dispositif de veille, d'alerte et d'urgence concerne les personnes :

- âgé(e)s de plus de 65 ans
- ou de 60 à 65 ans à condition d'être reconnu(e)s inaptes au travail
- ou reconnu(e)s handicapé(e)s avec le bénéfice d'une pension d'invalidité

et toute autre allocation AAH liée au handicap.

L'inscription est volontaire, le coupon de réponse ci-dessous permettra au Centre Communal d'action sociale (CCAS) en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte canicule de prendre rapidement contact avec les personnes inscrites.

La Commune via son CCAS s'engage à assurer un suivi pendant toute la période de fortes chaleurs par des contacts téléphoniques ou par des visites.

**Coupon-réponse
A retourner au CCAS**

28 Place de la République – 33 540 Sauveterre-de-Guyenne ou mairie@sauveterre-de-guyenne.fr

Je soussigné(e)

- Mme
- M.

Nom _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Informations complémentaires

Date de naissance : _____

Nom de médecin référent : _____

Téléphone : _____

Bénéficiez-vous de soins à domicile :

- Oui
- Non

Repas à domicile :

- Oui
- Non

Si oui, quel(s) organisme : _____

Autres observations utiles : _____

Période d'absence du domicile prévue (vacances, séjour en famille, etc.) : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____